

POLÉMIQUE DIPLOMATIQUE

Mélenchon - Côte d'Ivoire

Chronique d'une sortie diplomatique — juillet 2026

Un meeting parisien, une sortie remarquée



photo à insérer

- Mi-juillet 2026 : lors d'un meeting de La France insoumise à Paris, Jean-Luc Mélenchon prend position sur l'actualité politique ivoirienne.
- Sa sortie vise directement le président ivoirien Alassane Ouattara et la conduite du processus électoral du pays.
- Dès le lendemain, la diplomatie ivoirienne à Paris sort de sa réserve habituelle pour répondre publiquement.

Les propos reprochés à Jean-Luc Mélenchon

Sur l'élimination des opposants

Il accuse le président Ouattara d'avoir écarté ses adversaires lors de la dernière présidentielle.

Sur le 4^e mandat

Il qualifie la réélection d'Alassane Ouattara pour un quatrième mandat d'« anticonstitutionnelle ».

Abidjan sort de sa réserve



photo à insérer

Maurice Kouakou Bandaman

- 15-16 juillet 2026 : l'ambassade de Côte d'Ivoire près la République française et la Principauté de Monaco publie une déclaration officielle.
- Signataire : Maurice Kouakou Bandaman, ambassadeur de Côte d'Ivoire en France.
- Une réaction officielle jugée inédite, au regard des critiques déjà récurrentes du dirigeant de La France insoumise sur le continent.



« Propos irresponsables, irrévérencieux, insultants et dégradants »

— *Déclaration de l'ambassade de Côte d'Ivoire en France, 16 juillet 2026*

L'ambassade y « élève une vive protestation » contre les propos tenus à l'endroit des Ivoiriens et de leur président.

« Plus une colonie française »

« Depuis le 7 août 1960, la Côte d'Ivoire n'est plus une colonie française. »

Le communiqué de l'ambassade rappelle la date de l'indépendance ivoirienne pour souligner que le passé colonial ne justifie, selon elle, aucun commentaire jugé offensant venant de France.

« Aucune légitimité, qualité ni compétence »

- L'ambassade conteste à Jean-Luc Mélenchon toute autorité pour juger les institutions ivoiriennes.
- Elle rappelle que ces institutions sont seules compétentes pour organiser et valider les élections en Côte d'Ivoire.

Coopération France - Côte d'Ivoire



photo à insérer

Le communiqué évoque une relation « fondée sur la courtoisie et le respect mutuel », placée sous l'autorité, entre autres, des présidents Félix Houphouët-Boigny et Alassane Ouattara.

« Une autorité qui ambitionne de diriger la France devra savoir où se trouvent les intérêts du pays qu'il entend présider. »

Un partenaire qui assume son choix

- Dans plusieurs pays africains, la présence française est aujourd'hui contestée et le sentiment anti-français progresse.
- Le communiqué souligne que, dans ce contexte, la Côte d'Ivoire continue d'assumer publiquement son partenariat avec Paris.

Une riposte judiciaire annoncée

L'ambassade indique qu'elle « engagera toute action de droit » afin que les propos jugés offensants trouvent réponse et réparation devant les instances compétentes.

Ce que cela signifie : une procédure n'a, à ce stade, pas été formellement engagée — l'ambassade se réserve le droit d'y recourir.

Qui est Jean-Luc Mélenchon ?

1986

Sénateur de l'Essonne, membre du Parti socialiste

2000-2002

Ministre délégué à l'Enseignement professionnel, gouvernement Jospin

2008

Quitte le PS, fonde le Parti de gauche

Depuis 2016

Fondateur et figure de La France insoumise (LFI)

Le regard de Maxime Grémetz



photo à insérer

En 2011, alors député communiste et candidat concurrent à l'investiture du Front de gauche, Maxime Grémetz critiquait publiquement le parcours de Jean-Luc Mélenchon au Parti socialiste, rappelant sa quête, en son temps, d'un secrétariat d'État sous le gouvernement Jospin.

« C'est le plus arrogant ! Il n'a jamais eu au Parti socialiste ce qu'il croit devoir avoir. »

— Maxime Grémetz, entretien sur RMC, janvier 2011

La présidentielle du 25 octobre 2025

89 %

des voix pour Alassane Ouattara, dès le 1er tour

~50 %

de participation, en recul par rapport aux scrutins précédents

4^e

mandat consécutif pour le président sortant

Un point mis en avant par les autorités ivoiriennes : comme en 2020, la Commission électorale indépendante a décliné l'offre de financement international (Union européenne, ONU) pour l'organisation du scrutin.

À noter : le budget global de la présidentielle (env. 54 milliards FCFA) a par ailleurs été alimenté en partie par des soutiens de partis aux différents candidats.

Ce que dit aussi l'opposition ivoirienne

- Plusieurs candidatures d'opposition (dont celles de Laurent Gbagbo, Guillaume Soro, Tidjane Thiam et Charles Blé Goudé) ont été invalidées avant le scrutin.
- Le PPA-CI de Laurent Gbagbo a boycotté l'élection, estimant que les conditions d'un scrutin crédible n'étaient pas réunies.
- Le candidat arrivé deuxième, Jean-Louis Billon, a reconnu sa défaite tout en pointant des irrégularités et une faible participation.

Ces éléments ne sont pas mentionnés dans le communiqué de l'ambassade, mais font partie du contexte électoral documenté par la presse.

Un dossier politique en cours

- Cet échange oppose deux lectures : celle d'un responsable politique français critique du processus électoral ivoirien, et celle d'une diplomatie qui y voit une ingérence et une atteinte à la souveraineté du pays.
- Aucune procédure judiciaire n'a, à ce stade, été formellement engagée.
- Le dossier reste ouvert et suivi par la presse ivoirienne et française.